

MANUEL D'INSTRUCTION ECLAIRAGE VIDEO I-TORCH FISH LITE V25



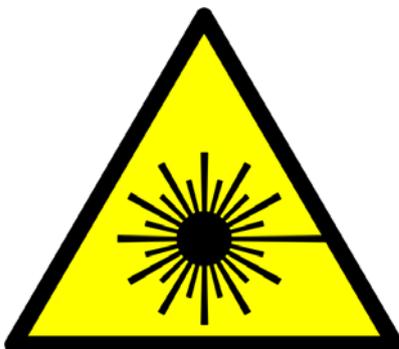
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Description: Eclairage LED de plongée pour la photo et video sous-marine
- Type de LED: 4 LED CREE XM-L T6 + 2 LED XP-E RED
- Durée de vie estimée des LED: 50 000 heures
- 7 modes de couleur: 4 Blanc (100%,75%, 50%, 25%) + 2 Rouge + 1 mode S.O.S
- Indicateur témoin lumineux d'état de charge batterie (la couleur passe du vert au rouge)
- Intensité lumineuse: environ 2800 lumens.
- Faisceau: 110 °
- Alimentation: 1 batterie Lithium Ion 32620 (inclue + 1 batterie de rechange)
- Chargeur secteur
- Autonomie: 50 minutes à 4 heures (suivant puissance éclairage utilisée)
- Profondeur maxi d'utilisation: 100 mètres / 330 pieds
- Température de couleur: 5000 kelvin
- Dimensions: longueur 131 mm x Diamètre bulbe: 45mm
- Poids: 340 grammes (avec la batterie et le support YS)
- Couleur: noir anodisé
- Livré avec 1 batterie + 1 batterie de rechange, 1 chargeur, 1 support YS pour bras.



MISE EN GARDE

NE JAMAIS REGARDER DIRECTEMENT LE FAISCEAU LUMINEUX. La puissance des LED est très importante et regarder directement le faisceau est dangereux pour la vision humaine et peut causer de graves lésions sur la rétine de l'œil.



REEMPLACEMENT BATTERIE

- 1) Desserrer le couvercle arrière de l'éclairage pour accéder au compartiment batterie.
- 2) Mettre en place le nouvel accu Lithium Ion 32650 dans le corps d'éclairage.

Important: s'assurer que l' accu est positionné dans le bon sens. La polarité des accus doit correspondre avec les contacts. Toujours positionner le pôle "-" de l'accu sur le ressort.

Bien recharger au maximum la batterie avant la toute première utilisation.

- 3) Refermer le couvercle arrière en le resserrant jusqu'en butée.
- 4) Allumer l'éclairage pour contrôler le bon positionnement de la batterie. Si l'éclairage ne s'allume pas, enlever immédiatement la batterie et s'assurer que les polarités sont bonnes. Une inversion de polarité peut entraîner des graves dommages à l'éclairage ainsi qu'à la batterie.



FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Pour accroître la sécurité et éviter les allumages intempestifs, la I-Torch Fish Lite V25 dispose de la toute dernière génération d'allumage sécurisé.

ALLUMAGE / DEVERROUILLAGE (Mode Standby):

Pour allumer la lampe, s'assurer que le couvercle de batterie est serré à fond et presser l'interrupteur 5 fois dans un laps de temps inférieur à 2 secondes. L'indicateur de témoin de charge de la batterie s'allume alors.

EXTINCTION / VERROUILLAGE:

Après une période d'inutilisation de 15 minutes (en mode standby), l'éclairage s'éteint tout seul. En pressant l'interrupteur 5 fois dans un laps de temps inférieur à 2 secondes, l'éclairage s'éteint et l'indicateur de témoin de charge de la batterie s'éteint alors.

N.B: La puissance par défaut à l'allumage est le mode 100% (puissance maximum).

CYCLE 1 :

Pour commencer à utiliser les différents modes d'éclairage, lorsque la torche est en mode "standby", presser le bouton pendant 1 seconde pour allumer les LEDS.

Lorsque l'éclairage s'allume, la puissance par défaut est celle à 100% en lumière blanche (2800 lumens).

Pour changer de mode d'éclairage, appuyer simplement sur l'interrupteur une fois celui ci allumé.

- Premier appui sur l'interrupteur (mise en route) : éclairage en lumière blanche à 100%
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 75%
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 50%
- Quatrième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 25%
- Cinquième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge à 100%
- Sixième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge à 50%
- Septième appui sur l'interrupteur: début d'un nouveau cycle (lumière blanche à 100%)

CYCLE 2 :

Lorsque la lampe est en mode "standby", presser l'interrupteur pendant 3 secondes pour basculer sur le mode S.O.S.

PASSAGE EN MODE "STANDBY" DE LA TORCHE:

Pour éteindre l'éclairage et le passer en mode standby, presser l'interrupteur pendant 1.5 secondes. La torche clignote puis s'éteint (seul l'indicateur de témoin de charge reste allumé).

INDICATEUR LUMINEUX DE CHARGE DE BATTERIE

L'éclairage I-Torch est pourvu d'un témoin lumineux d'état de charge de batterie. Le témoin lumineux est situé sur le pourtour de l'interrupteur.

- Témoin vert: l'autonomie restante est comprise entre 70% et 100%
- Témoin jaune-orange: l'autonomie restante est comprise entre 40% et 70%
- Témoin rouge: l'autonomie restante est comprise entre 15% et 40%
- Témoin rouge clignotant: l'autonomie restante est comprise entre 1% et 15%



CHARGEUR

Suivant les versions, les éclairages i-Torch V25 sont livrés avec des chargeurs 4.2 Volts ou 5 Volts. Il est important de bien identifier le chargeur en votre possession pour respecter les procédures de charge.

1) Chargeur secteur 5 Volts – 1 Ampère: le chargeur est livré en 2 parties, une prise d'alimentation murale marquée « Input » 100-240 VAC et marquée « Output » 5,1V 1A. Cette alimentation est dépourvue de voyant LED. L'autre partie correspond au chargeur support de batterie. Il est reconnaissable aux inscriptions marquées « Input » 5.1V et Output « 4.2V » et dispose d'un voyant d'indication de charge.

2) Chargeur secteur 4.2 V – 2 Ampères : le chargeur est livré en 2 parties, une prise d'alimentation murale marquée « Input » 100-240 VAC et marquée « Output » 4.2V 2A. Cette alimentation est pourvue d'un voyant LED. L'autre partie correspond au chargeur support de batterie. Il est reconnaissable aux inscriptions marquées « Input » 4.2V et Output « 4.2V » et dispose d'un voyant lumineux également.

ENTRETIEN DE LA BATTERIE AVEC CHARGEUR SECTEUR 4.2 VOLTS

1) L'accumulateur Lithium Ion 32650 doit être chargé complètement avant l'emploi.

2) Lorsque la batterie est positionnée sur son support dans le bon sens, et le chargeur non raccordé au secteur, le voyant du support de batterie passe au rouge. Si aucun voyant ne s'allume, inverser la polarité.

3) Brancher le chargeur secteur dans une prise de courant. Le voyant de la prise murale passe alors de la couleur verte à la couleur rouge.

4) Lorsque la batterie est chargée, le voyant de la prise murale repasse au vert.

5) Enlever systématiquement la batterie de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.

6) Le temps de charge est d'environ 4 à 8 heures. Si le voyant ne change pas de couleur, faire tourner la batterie sur elle-même dans son support pour vérifier qu'un faux contact n'empêche pas la charge.

7) Ne stockez jamais une batterie vide pendant de trop longues périodes afin d'éviter sa détérioration. Il convient de recharger la batterie à mi capacité avant un stockage prolongé de plusieurs semaines. Le stockage de la batterie à pleine charge diminue également sa durée de vie de la batterie. Si une nouvelle batterie est stockée à une autonomie restante trop faible, celle-ci sera inutilisable après quelques mois d'utilisation.

Il est recommandé pour un stockage prolongé de charger la batterie au maximum puis de la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. Pour réaliser cette opération, il suffit d'allumer l'éclairage LED à pleine puissance puis d'immerger l'ensemble dans une bassine remplie d'eau pendant 20 minutes pour éviter la surchauffe de l'ensemble. Renouveler l'opération tous les mois pour éviter la décharge naturelle de la batterie.

Stockez l'éclairage dans un endroit frais.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est en dessous de 3.2 Volts. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée (non pris sous garantie).

ENTRETIEN DE LA BATTERIE AVEC CHARGEUR 5 VOLTS

- 1) L'accumulateur Lithium Ion 32650 doit être chargé complètement avant l'emploi.
- 2) Lorsque la batterie est positionnée sur son support dans le bon sens, et le chargeur non raccordé au secteur, le voyant du support de batterie passe au rouge. Si aucun voyant ne s'allume, inverser la polarité.
- 3) Brancher le chargeur secteur dans une prise de courant. Le voyant du support batterie passe alors de la couleur verte à la couleur rouge.
- 4) Lorsque la batterie est chargée, le voyant repasse au vert.
- 5) Enlever systématiquement la batterie de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.
- 6) Le temps de charge est d'environ 4 à 8 heures. Si le voyant ne change pas de couleur, faire tourner la batterie sur elle-même dans son support pour vérifier qu'un faux contact n'empêche pas la charge.
- 7) Ne stockez jamais une batterie vide pendant de trop longues périodes afin d'éviter sa détérioration. Il convient de recharger la batterie à mi capacité avant un stockage prolongé de plusieurs semaines. Le stockage de la batterie à pleine charge diminue également sa durée de vie de la batterie. Si une nouvelle batterie est stockée à une autonomie restante trop faible, celle-ci sera inutilisable après quelques mois d'utilisation. Il est recommandé pour un stockage prolongé de charger la batterie au maximum puis de la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. Pour réaliser cette opération, il suffit d'allumer l'éclairage LED à pleine puissance puis d'immerger l'ensemble dans une bassine remplie d'eau pendant 20 minutes pour éviter la surchauffe de l'ensemble. Renouveler l'opération tous les mois pour éviter la décharge naturelle de la batterie.

Stockez l'éclairage dans un endroit frais.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est en dessous de 3.2 Volts. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée (non pris sous garantie).

ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE

- 1) L'éclairage doit être rincé systématiquement à l'eau claire après chaque plongée.
- 2) Ne jamais utiliser l'éclairage plus de quelques secondes lorsqu'il n'est pas immergé dans l'eau. L'eau sert pour refroidir naturellement le corps de lampe.
- 3) Les joints toriques d'étanchéité doivent être inspectés après chaque démontage du couvercle arrière pour s'assurer qu'ils sont propres. Il ne doit particulièrement y avoir aucune trace de poussière, sable, cheveu ...
- 4) Les joints doivent être totalement absents de craquelures ou blessures. Si le ou les joints sont abimés, les remplacer. Les joints ne doivent pas être vrillés pour ne pas favoriser une entrée d'eau (annulation de la garantie).
- 5) Les joints doivent être remplacés tous les 2 ans même si ils semblent en bon état. Les joints de rechange sont disponibles chez Tek Plongée.
- 6) Si les joints sont secs, les regraisser avec de la graisse silicone type photo (consulter Tek Plongée).
- 7) Ne pas essayer d'ouvrir d'autres parties de l'éclairage que le couvercle arrière. L'ouverture de toute autre partie de l'éclairage peut entraîner la perte de la garantie constructeur.
- 8) Pour un stockage prolongé, chargez la batterie au maximum puis la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. (Lire la procédure dans la section « Chargeur »). Renouveler cette procédure tous les mois.
- 9) La partie avant de l'éclairage est un élément sensible aux chocs. Une chute sur un sol dur peut provoquer la déformation de la tête et la casse de la vitre avant au niveau de sa périphérie.

SERVICE APRES-VENTE

LIMITE DE GARANTIE I-DIVESITE

Les éclairages I-Divesite I-Torch V25 sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Les batteries sont garanties 3 mois. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par I-Divesite et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie I-DIVESITE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

ASSURANCE

Il est vivement recommandé d'assurer votre matériel photo vidéo pour le couvrir d'une perte accidentelle ou d'une noyade. La garantie constructeur couvre les défauts de fabrication mais pas les négligences de l'utilisateur. Une assurance complémentaire est donc indispensable pour une pratique sereine de votre loisir.

PROCEDURE DE RETOUR DES PRODUITS POUR SERVICE APRES-VENTE

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée:

- Par courrier : Tek Plongée - 1 rue du Benelux - 44300 Nantes - FRANCE
- Par email : info@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes:

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème.
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un mail sera adressé pour les instructions de retour.

